



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 10 octobre 2020

Jean-François COLOMBET, Préfet de Mayotte condamne vigoureusement les violences entre bandes de jeunes survenues à Passamainty.

Depuis 48 heures, les affrontements entre jeunes des quartiers de DOUJANI et de PASSAMAINTY conduisent une nouvelle fois à des tentatives d'édification de barrages sur les routes, de pillages de commerce et d'incendie de matériaux divers et de bangas.

Ces actes totalement imprévisibles sont absolument inacceptables. Ils ont mobilisé durant des heures les forces de la Police Nationale et les sapeurs pompiers de Mayotte dans des conditions délicates .

Le préfet de Mayotte, en son nom personnel, remercie très sincèrement l'ensemble des forces engagées pour rétablir l'ordre républicain face à des bandes de jeunes, quelques fois d'enfants de moins de 10 ans, lancés violemment dans des expéditions punitives entre villages qui relèvent d'un autre âge et que rejette profondément la société à laquelle aspirent les mahorais qui veulent vivre paisiblement et développer sereinement leur territoire.

Parmi les auteurs de troubles et malgré l'interposition des forces de l'ordre il y a eu des blessés très graves. Les investigations seront conduites avec détermination pour identifier les auteurs et les remettre à l'autorité judiciaire.

Cette violence inouïe, ces agressions et ces caillassages commis par de très jeunes adolescents doivent interroger chacun sur ses propres responsabilités : l'État naturellement mais aussi les parents ou les adultes qui entourent ces jeunes individus et qui doivent davantage les encadrer avec fermeté, les collectivités, les associations familiales et d'insertion, les autorités cultuelles, les partenaires sociaux.

A ce titre, Jean-François COLOMBET tient à souligner l'implication et la mobilisation active du maire de Mamoudzou et de ses services, de sa police municipale en particulier, à l'occasion de ces événements pour nouer un partenariat actif et concret avec l'État pour rétablir le dialogue entre les villages concernés et retrouver la tranquillité publique au sein de la commune .

Le préfet de Mayotte rappelle toute sa détermination pour engager sans délai, avec la Police nationale et la Gendarmerie Nationale les mesures de toutes natures qui garantiront la sécurité de chacun dans ses déplacements et dans sa vie quotidienne.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976